

08 AOÛT 2013



FFM MOTOCROSS

www.ffmoto.org

SOLO / SIDE-CAR / QUAD

Date de début : **06/10/2013** Date de fin : **06/10/2013** N° d'inscription FFM : **231**
Lieu : **LAMURE sur AZERGUES**
Moto-Club : **MC Croix Borsat** N° d'affiliation : **0473**
Nom de l'Organisateur Technique : **Mr Paul ROCHE**
Adresse : **Champillard 69870 LAMURE sur AZERGUES**
e-mail : **rochepaulxborsat@orange.fr** Téléphone : **04/74/03/09/69**
Site Internet :

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Directeur de course	CHALLAMEL Jean Claude	Licence N° 006217
Président du Jury ou Arbitre	ABADIE GUY	Licence N° 1303
1er Membre du Jury	LIOGIER André	Licence N° 171369
2ème Membre du Jury	ROCHE Paul	Licence N° 142107
Commissaire technique responsable	SULPICE Christian	Licence N° 022644
Responsable du chronométrage	DREVET Christiane	Licence N° 009024

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

Nom Description (âge, type de véhicule, licences, tarifs...)

Chpt France Montee Impossible 16 ans et + Moto Prototype NCA Engagement 40€

Engagements :

Site Internet **FFM pour Chpt France Montee Impossible**
Contact
Adresse
Téléphone e-mail

Chronométrage :

Location de transpondeurs ... **Non**
Tarif de location **0** Caution **0**





ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avvertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical **CHAMBOST Marc**

Nombre de secouristes **6**

Nombre d'ambulances **2**

Hôpital le plus proche **GLEIZE**

Temps de trajet (en mn).....

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit **La Croix Borsat**

Ville la plus proche **Lamure sur Azergues**

Coordonnées GPS

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur **193m**

Largeur minimum **6m**

Largeur de la grille de départ **6m**

Longueur de la ligne droite de départ.....

Nombre de poste de Commissaires de piste **12**

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais ----- Pour les motos | Pour les quads ou side-cars

Capacité en manche ----- Pour les motos | Pour les quads ou side-cars

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

<p>VISA CLUB N° 13 Président du Moto Club Croix Borsat 69870 LAMURE / AZERGUES</p> <p><i>(Signature)</i></p>	<p>VISA LIGUE Date : le 22/08/13 <i>(Signature)</i></p>	<p>VISA FFM N° 1310975 Date : le 30/09/2013</p> <p><i>(Signature)</i></p> <p></p>
--	--	---



1913-2013 - 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



FFM - FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU 05/10/2013

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
17h00	20h00	Contrôles administratifs	Toutes	3h00
17h00	20h00	Contrôles techniques	Toutes	3h00
DIMANCHE 06/10/2013				
6h45	7h30	Contrôles administratifs	Toutes	45mn
6h45	7h30	Contrôles techniques	Toutes	45mn

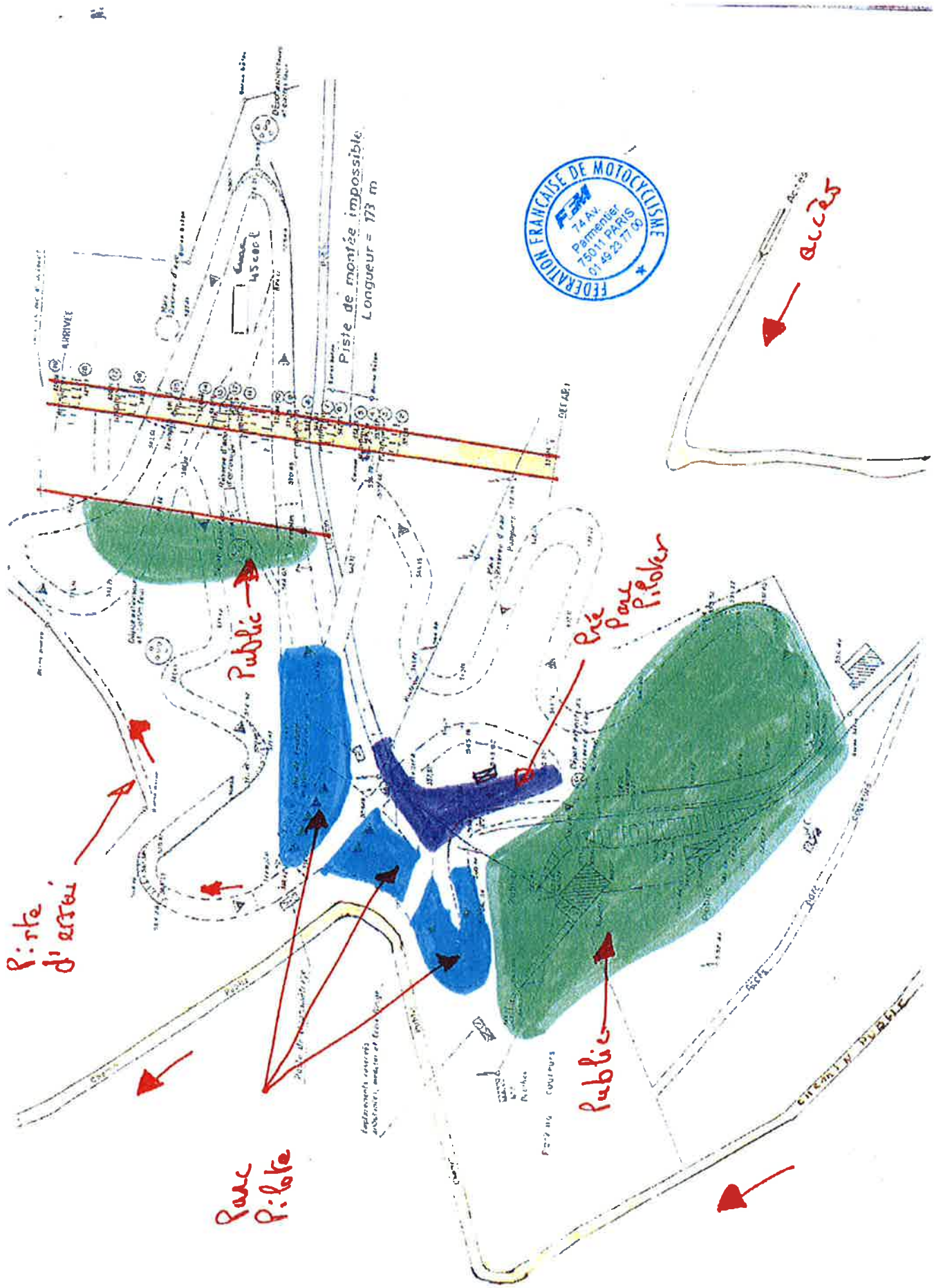




HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU 06/10/2013

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h00	9h45	Essais Libres	Prototype	1h45mn
9h45	10h15	Pause		30mn
10h15	12h00	Essais Libres	Prototype	1h45mn
12h00	13h30	Repas		1h30mn
13h30	14h45	Montée 1	Prototype	1h15mn
14h45	16h00	Montée 2	Prototype	1h15mn
16h00	16h15	Pause		15mn
16h15	17h30	Montée 3	Prototype	1h15mn
17h30	19h00	Remise des Prix		1h30mn





Piste d'arrêt

Public

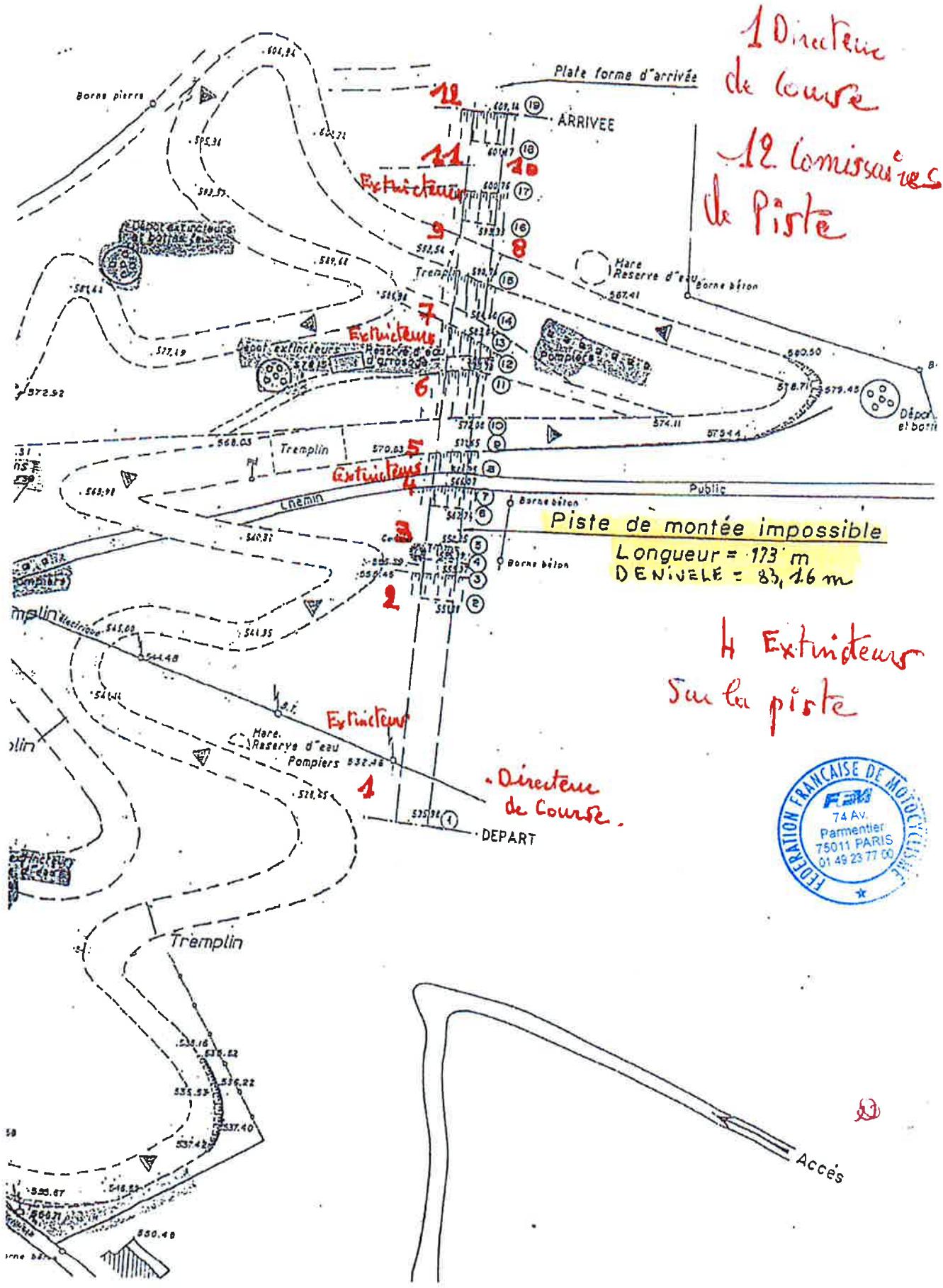
Piste pour Pickers

Public

Piste pour Pickers

Piste de montée impossible
 Longueur = 173 m

ACCÈS PUBLIC



1 Directeur
de course
12 Commissaires
de Piste

Piste de montée impossible
Longueur = 173 m
DENIVELE = 83,16 m

4 Extincteurs
sur la piste

Directeur
de Course



Ⓜ

Accès